



REVUE DE PRESSE N°062 DU MARDI 18 MARS 2025

Deux sujets ont été suffisamment commentés par les médias congolaise ce mardi, à savoir : les négociations directes prévues ce mardi 18 mars à Luanda entre le Gouvernement congolais et le M23 sous la médiation de l'Angola ainsi que les sanctions de l'Union européenne contre certains responsables rwandais et ceux de l'AFC/M23.

Commençons par les négociations directes prévues ce mardi à Luanda, **FORWORLD** vient en premier avec ce titre : « **L'incertitude plane sur les négociations entre Kinshasa et le M23/AFC** ». Les négociations de paix directes entre le gouvernement congolais et la rébellion du M23/AFC, prévues pour ce mardi à Luanda, sous médiation angolaise, s'annonçaient comme une lueur d'espoir pour mettre un terme au conflit qui ravage l'Est de la RDC. Mais, fait savoir le quotidien, à la veille des pourparlers, un rebondissement vient fragiliser le processus : le M23/ AFC refuse finalement de se rendre à Luanda, dénonçant les sanctions de l'Union européenne contre ses dirigeants. Le journal note que l'ouverture du dialogue est menacée avant même la rencontre.

mediacongo.net revient en confirmant que l'AFC/M23 a annoncé, lundi 17 mars 2025, qu'elle ne prendra plus part aux pourparlers de Luanda prévus ce mardi 18 mars sous l'égide de l'Angola. Dans un communiqué publié lundi dans la soirée, rapporte ce média, le mouvement rebelle dénonce les sanctions imposées par l'Union européenne à plusieurs de ses dirigeants, estimant qu'elles rendent impossibles les négociations. Plus tôt dans la journée de ce lundi, signale le confrère, le groupe rebelle avait confirmé sa participation aux pourparlers de Luanda, précisant même qu'il comptait aligner cinq délégués.

Mais, **Le Phare** signale, au tout dernier moment, il y a eu un revirement à 180 degrés de la bande à Bisimwa, Nangaa, Makenga et consorts. En effet, sous le prétexte fallacieux des sanctions prises par l'Union Européenne contre certains de leurs membres ainsi que des officiels rwandais, ils ont décidé délibérément de suspendre leur participation aux négociations de Luanda.

Alors que, rapporte **ECONEWS**, le Gouvernement congolais confirme sa participation, les rebelles, échaudés par les sanctions européennes décrétées lundi contre leurs dirigeants et certains dignitaires rwandais, menacent de bouder les pourparlers. Malgré ces remous, la médiation angolaise assure que rien n'entravera le dialogue, espérant éviter un nouvel échec dans une crise qui ensanglante l'est de la RDC depuis des mois, explique le média.

D'après, **"Potentiel"**, ce retrait du M23/AFC met en lumière l'influence rwandaise au sein de ce groupe rebelle. Ce revirement, survenant en pleine tempête politique, soulève de nombreuses questions sur les relations entre le M23 et ses soutiens, notamment le Rwanda, et peut être perçu comme un acte de défiance envers le processus de paix, mais aussi comme une manœuvre calculée du président rwandais Paul Kagame, qui semble désormais piégé par la situation, analyse le journal.

Les masques tombent, clame **INFOS**. Pris au piège de leurs propres contradictions, note le tabloïd, les terroristes du M23-AFC, instrument docile de Kigali, exposent au grand jour leur supercherie. Pendant des mois, rappelle le journal, ils ont martelé que Kinshasa refusait obstinément le dialogue. Mais dès que la RDC accepte de s'asseoir à la table des négociations, les voilà qui se dérobent, multipliant les faux-fuyants et les prétextes cousus de fil blanc.

Concernant **des sanctions de l'Union européenne contre certains responsables rwandais et de l'AFC/M23**, **La Référence** informe que comme attendu, les 27 ministres des Affaires étrangères de l'Union européenne (UE) réunis le lundi 17 mars 2025, ont adopté des sanctions à l'encontre de neuf personnes et une entité, à la fois congolaise et rwandaise. Il s'agit de chefs politiques et militaires mais aussi de "personnes responsables de trafics illégaux", tous liés à l'offensive du groupe rebelle M23, soutenu par le Rwanda, dans l'Est de la RDC. Ces sanctions autorisent, pour les personnes, l'interdiction de se rendre dans l'espace de l'UE, ainsi qu'un gel de leurs avoirs dans l'Union à la fois pour les personnes et les entités.

De même, **ACP** fait remarquer ces huit personnes, Congolaises et Rwandaises, civiles et militaires, sont sanctionnées pour leur rôle dans la crise sécuritaire dans l'Est de la République démocratique du Congo, qui avait culminé pendant la bataille de 4 jours pour permettre aux militaires rwandais de prendre le contrôle de Goma, tuant au moins 7.000 Congolais.

Par une riposte méthodique, s'appuyant sur des preuves irréfutables, indique **INFOS**, Kinshasa a imposé sa vérité, brisant le mur des manœuvres dilatoires orchestrées depuis Kigali. Ce n'est qu'un début : l'image du Rwanda entant qu'acteur prétendait soutenir vole en éclats, révélant au grand jour une entreprise de prédation méthodique sous couvert d'un discours humanitaire éculé. L'impunité touche à sa fin. Un nouvel équilibre s'impose, et cette fois, la RDC dicte le tempo, conclut le tabloïd.

Enfin, **LA PROSPERITE** écrit qu'**au front diplomatique, le Rwanda continue d'aligner des défaites considérables suite à son agression perpétrée en RDC**. Après l'annonce des sanctions imposées, tout récemment, à quelques dignitaires de Kigali, dont James Kabarebe, rapporte le journal, une nouvelle vague de mesures restrictives est tombée hier, lundi 17 mars 2025. Selon ce tabloïd, l'Union Européenne a de nouveau frappé des responsables des services étatiques rwandais pour leur implication dans la rébellion qui sévit dans l'Est du Congo-Kinshasa. Il s'agit entre autres, de M. Eugène Nkubito, Pascal Muhizi, Francis Kamanzi. L'UE a aussi infligé des sanctions strictes à quelques responsables du M23, identifié comme étant le supplétif de l'armée rwandaise sur le terrain des opérations.

